

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Rennes (35)

Réponses de Emeric Salmon, au nom de la liste « Rassemblement pour Rennes »

— le 28/02/2020 à 17:18 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 6 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de minimum 25 euros

par an et par habitant pour financer le développement de l'usage du vélo au quotidien sur votre commune.

Nous vous invitons à préciser en commentaire ci-dessous le montant du budget annuel par habitant que vous appliquerez au cours de votre mandat.

Affirmer le vélo comme mode de déplacement porte à porte pertinent pour une proportion importante de nos déplacements (65 % des déplacements dans la métropole font moins de 3km)

Assumer le rééquilibrage de l'espace public, aujourd'hui majoritairement dévolu aux véhicules motorisés, en faveur des modes de déplacements actifs et de la qualité de vie.

Je propose de passer immédiatement le budget à 25 Euros par habitants et de progressivement l'augmenter pour arriver en fin de mandat à budget de 40 Euros par habitants (soit environ 10.000.000 Euros par an)

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Puis mettre en place à l'échelle de la Métropole, une instance de concertation sur les enjeux de la mobilité assurant le suivi de la mise en œuvre du Plan de Déplacement Urbain. Créer un service vélo au sein des services de la Métropole, garant de l'atteinte des objectifs métropolitains en faveur du vélo, assurant la montée en compétences des services de voirie et d'aménagement urbain

Un des adjoints au maire doit avoir dans ses responsabilités cette fonction.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Faire du benchmark avec les villes françaises en avance sur le sujet (Grenoble, Strasbourg) et en Europe du nord, pour capitaliser les expériences et réaliser des aménagements de qualité "Bon du 1er coup !!"

Surtout les aménagements "Bon du 1er coup". Une de mes propositions est de mettre en place une règle : "un aménagement urbain dans une rue doit être fait pour au moins 10 ans sans revenir dessus".

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : L'objectif consistera à relever le niveau qualitatif des aménagements cyclables pour permettre à tout à chacun de s'y déplacer, quelque soit son âge (enfants et personnes âgées notamment), quel que soient ses capacités physiques et son véhicule (vélo classique, VAE, vélo cargo, draisienne, tricycle pour personnes âgées, PMR, trottinettes, etc.)

Ainsi que de renforcer le niveau de service des aménagements cyclables (entretien, éclairage, etc.).

Faire évoluer le [Guide des aménagements cyclables] afin de sécuriser tous les cyclistes et notamment les plus fragiles dans les intersections, dans les couloirs de bus, etc.

Mise en place sur les grands axes de circulations actuellement en 2x2 voies (exemple boulevard de la liberté) avec transfert complet des bus sur l'axe des quais.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : en périphérie [zone d'activités, écoles, commerces / zones commerciales, équipements municipaux, stade, etc.]

Assurer une meilleure prise en compte de la continuité des itinéraires cyclables en cas de travaux sur la chaussée, ou en bordure de chaussée.

Faire évoluer le [Guide de la continuité cyclable durant des travaux] et l'imposer dans les cahiers des charges auprès des entreprises de Travaux Publics et Voiries. L'imposer également aux entreprises du Bâtiment qui réalisent des travaux en bord de voirie avec des empiètements sur les espaces, piétons, cyclables et automobiles.

Oui pour la protection des itinéraires cyclables lors de travaux sur la chaussée.

Action n°6 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération. Mettre en œuvre un plan de résorption des discontinuités cyclables sur le mandat (sur la base des signalements des usagers cf. carte issue du baromètre 2019 - points noirs et tronçons prioritaires).

Oui pour la résorption des discontinuités.

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Oui, mais il n'est pas forcément du ressort du Maire de Rennes d'agir sur le lien avec les communes locales. Un travail doit être mené au niveau de Rennes Métropole.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Axes principaux (20%) = pistes cyclables séparées de la circulation générale. Axes secondaires (80%) = un maillage de rues apaisées avec un faible volume motorisé

Action n°9 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Action n°10 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

Oui pour les camions en transit.

Action n°11 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°12 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse dans le centre-ville

La mise en place de vélo-rue dans l'hyper centre (par exemple l'axe Colombier - rue-de Nemours - rue de l'horloge - rue d'Antrain) peut permettre cela.

Action n°13 : je ne m'engage pas

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Je ne suis pas favorable à de telles restrictions.

Action n°14 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. exemples : Boulevard de la Tour d'Auvergne, Bld de la Liberté, rue St-Héliér, rue de Brest, rue de St Malo, etc.

Cela concerne également les 2 voies ou plus d'accès aux carrefours et giratoires (voies multiples de tourne-à-gauche et tourne-à-droite), ainsi que le nombre de voies sur les giratoires qui accélèrent de manière injustifiée la vitesse des automobiles. Ces aménagements de conception ancienne (années 80) ne sont évidemment plus adaptés pour partager l'espace et sécuriser la mobilité cyclable.

Action n°15 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Je pense que la problématique de la vitesse doit être vue au cas par cas avec même parfois des limitations changeant en fonction des conditions (exemple devant la sortie d'un lycée...)

Action n°16 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Action n°17 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Action n°18 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement automobile en centre ville et dans les quartiers résidentiels pour libérer de l'espace et créer des aménagements cyclables sécurisés.

Il faut favoriser (en agissant sur les tarifs) le stationnement en parking construit. Mise en place de gratuité partielle avec un système 1 € dépensé dans un commerce de centre ville donne droit à une minute de stationnement gratuit dans un parking.

Action n°19 : je ne m'engage pas

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Je suis favorable à l'incitatif pour le stationnement en parking construit mais défavorable au "punitif".

Action n°20 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°21 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la halte ferroviaire de la Poterie avec des aides au financement, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°22 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Renforcer l'offre de stationnement vélo (objectif 1 stationnement pour 15 habitants contre 1 stationnement pour 39 habitants actuellement sur la métropole)

Oui, et la mise en place de ces arceaux fera parti du budget supplémentaire alloué pour l'usage du vélo.

Action n°23 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°24 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.
Permettre aux jeunes générations d'adopter la mobilité à vélo dès l'entrée au collège (assurer l'accessibilité cyclable sécurisée des établissements scolaires selon la carte scolaire)

Action n°25 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°26 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°27 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Action n°28 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Action n°29 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).
Les 1.800 vélos électriques en location longue durée sont un vrai succès et les listes d'attente sont pleines. Une augmentation du nombre de vélos semble une évidence pour répondre à la demande. (2.000, 3.000 ou + ?) De plus, certains vélos spéciaux,, dont les vélos cargos peuvent également intéresser des familles en location longue durée, avant de procéder à l'acquisition et remplacer la 2ème voiture (ou la voiture principale). Les entreprises pourront également bénéficier des ces locations de vélos cargos, en longue durée pour essayer des nouveaux services et de nouvelles pratiques avec leurs salariés ...

Oui développement de la location longue durée de vélos électrique. Un effort doit être fait sur le budget vélo pour allouer rapidement des vélos supplémentaires. Un objectif à fin de mandat pourrait être que la liste d'attente soit vide.

Action n°30 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.
Actuellement, la maison du vélo est consacrée uniquement aux seules activités de location Vélo STAR. Des synergies peuvent émerger en faisant cohabiter les activités de services et activités associatives autour du vélo, comme pratiqué dans d'autres métropoles (Caen, Bordeaux, etc.)

Promouvoir une culture vélo

Action n°31 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Action n°32 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°33 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Oui, cela peut être fait dans différents quartiers afin que chaque Rennais puissent, jeunes ou moins jeunes, avoir un accès à un apprentissage.

Action n°34 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°35 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Développer la mobilité à vélo (pour les personnes et les marchandises) au sein des services de la collectivité

Après forcément un dialogue avec les syndicats des employés municipaux, car cela ne doit pas être vu par ces derniers comme une contrainte supplémentaire.

Action n°36 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Action n°37 : je ne m'engage pas

Créer une "journée sans voiture". ou plusieurs dans l'année.

Non, car je ne suis jamais pour le "répressif". De manière générale je suis favorable à inciter les automobilistes à ne pas utiliser leur voiture mais défavorable à des mesures contraignantes.

Action n°38 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable, ainsi que les excès de vitesse beaucoup trop nombreux, notamment dans les rues et zones à 30 km/h.

Je suis favorable à la tolérance 0. Le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable fait partie des actes à réprimer systématiquement.

Action n°39 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Objectif zéro mort

Conduire un plan de prévention bâti sur l'analyse partagée de l'accidentologie (apprentissage, sensibilisation, respect des aménagements cyclables)

Action n°40 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : et à mener une réflexion globale sur la mobilité de leurs salarié.e.s, sous forme d'un Plan de Mobilité en Entreprise. Les inciter également à remplacer leurs flottes de véhicules de service par des flottes de vélos électriques et/ou de vélos cargos. Les vélos cargos offrent effectivement une très grande souplesse de circulation et de rayonnement à l'échelle de la métropole. Ils peuvent aussi faire émerger la création de nouvelles prestations de services.

Oui pour inciter les entreprises à organiser ce type d'action même si je ne suis pas forcément favorable à une incitation financière. Les entreprises peuvent (doivent) avoir conscience qu'inciter leurs employés à utiliser des vélos apportera des meilleurs conditions de travail et donc il n'est, de mon point de vue, par forcément nécessaire d'y ajouter une incitation financière.

Commentaires généraux

J'ai très apprécié les différentes rencontres lors de votre AG et lors d'un rendez vous privée. L'association Rayons d'action est évidement un acteur incontournable pour une municipalité dans la mise en place des solutions pour le monde cycliste à Rennes.

J'ai découvert par votre intermédiaire des solutions qui me semblent être tout à fait envisageable de mettre en place (les vélos rues, les parkings à vélos en gare,...).

Et même si il y a dans ce questionnaire quelques points sur lequel, comme je vous l'avais indiqué lors de notre rendez vous, je ne suis pas en accord, la grande partie de vos propositions à mon approbation.

Emeric Salmon